

# Une nouvelle carotte fiscale au profit du secteur industriel ?

**PLF 2017.** Le secteur industriel est incontestablement un secteur stratégique dans la croissance et le développement économique et social au Maroc. Dans ce sens, le PLF 2017 prévoit une proposition d'exonération fiscale au profit des nouvelles entreprises industrielles. Mais l'incitation fiscale est-elle suffisante à elle seule pour booster ce secteur ? **PAR M. AMINE.**

**D**epuis plus de quatre décennies, à travers les divers codes d'investissement sectoriels ou dans la Charte d'investissement de 1995, le secteur industriel a pu bénéficier de dérogations fiscales sous forme d'exonérations totales ou partielles, temporaires ou permanentes, ou de taux d'imposition réduits... Cette aide budgétaire indirecte de l'Etat a eu pour objectif de contribuer à l'émergence d'une industrie nationale. Mais, malgré ce dopage fiscal, le secteur industriel est resté un secteur «rachitique». Pourquoi ?

A priori, le secteur industriel est généralement un secteur à haute valeur ajoutée. Comparativement à d'autres secteurs économiques, c'est un secteur qui comporte beaucoup de risques pour les entrepreneurs qui osent s'y lancer. Il nécessite des investissements souvent lourds et financièrement importants ainsi qu'une main d'œuvre qualifiée exigeante, de plus en plus disponible, grâce aux politiques publiques menées dans la formation professionnelle. Mais l'identification préalable des principaux obstacles persistants à l'industrialisation est nécessaire. Dans certaines filières, telles que l'automobile ou l'aéronautique, le Maroc a su se hisser au niveau international. Un premier pas. Néanmoins, il s'agit de filières dont le degré de développement dépend encore fortement de la commande externe. Le taux d'intégration industrielle demeure une priorité à évaluer et à surveiller et il est trop tôt pour parler d'un véritable début de transfert de technologie. Le Maroc sous-traite des activités industrielles «périphérisées» selon une logique variable d'une division internationale du travail. Il est surtout question de sous-traitances d'activités industrielles délocali-



## LE CHIFFRE

# 1,2 Mrd de DH

**A elle seule, cette proposition d'exonérer les nouvelles entreprises industrielles, pendant les cinq premières années, représenterait un manque à gagner de 1,2 milliard de DH.**

sées par des multinationales à la recherche d'optimisation et de nouvelles opportunités de réalisation de taux de profit plus élevés, que de véritables installations favorisant à moyen terme un transfert de savoir-faire. La priorité des secteurs industriels tournés vers l'exportation se fait, actuellement, au détriment de la demande sur le marché national, satisfaite souvent par les importations, notamment en biens d'équipement, ce qui explique le caractère structurel du déficit de la balance commerciale du Maroc. Les principaux pôles de l'industrie agroalimentaire destinés à répondre en même temps aux besoins locaux et aux

besoins du marché international, n'ont pas encore connu un véritable démarrage (agropoles de Berkane et de Meknès). La première faiblesse de l'économie nationale réside dans la faible, voire l'absence de complémentarité entre le secteur industriel et l'agriculture, à l'exception de la production des engrais chimiques fournis par l'OCP. Aussi bien le secteur agricole moderne que le secteur agricole le plus avancé, sont tournés vers le marché international. Cette dépendance externe est d'ordre structurel. Elle est défavorable à toute accumulation interne pouvant déclencher un processus endogène d'industrialisation. A cela, s'ajoute la faiblesse des investissements en recherche et développement industriels, élément central du développement, faiblesse aggravée par la non articulation/non complémentarité entre les universités/écoles et les entreprises industrielles. Sans oublier que l'activité industrielle n'est pas conditionnée seulement par l'existence de matières premières ou d'équipements matériels. Dans toutes les



expériences internationales qui ont connu un succès, le capital humain a toujours été le facteur déterminant des progrès et des réussites. Investir là où le risque est très élevé, dans un environnement faiblement favorable, nécessite aussi un système éducatif efficace et un changement culturel profond, en rupture avec les activités spéculatives qui génèrent un gain facile. Si la formation professionnelle a pu permettre aux entreprises industrielles de disposer d'une main d'œuvre qualifiée et parer à leurs besoins urgents, tel n'est pas le cas en matière de recherche scientifique appliquée au domaine industriel, dimension stratégique dans le développement industriel.

## La fiscalité ne peut pas être isolée de la réalité économique

C'est cette approche globale et non plus sectorielle, qui mérite d'être explorée. Dans le nouveau contexte national, le levier fiscal devrait être manipulé prudemment et intelligemment. L'entreprise nationale devrait se débarrasser de ses anciennes «béquilles» fiscales et apprendre à marcher toute seule. En effet, dans le cadre du Partenariat Public Privé (PPP), c'est la logique du win win qui devrait prévaloir. Globalement, les dépenses fiscales, dont le montant annuel moyen dépasse les 33 milliards de DH et qui constituent un véritable «trou budgétaire noir», devraient inciter le gouvernement à plus de vigilance, à l'instar des efforts réalisés en matière de compensation. La nouvelle démarche, prônée dans le cadre du PPP, est une démarche contractuelle, où l'Etat ne devrait accorder des aides budgétaires directes ou indirectes que de manière ciblée et sur la base d'engagements sur des objectifs et des résultats bien définis au préalable avec le ou les filières bénéficiaires. A elle seule, la proposition d'exonérer les nouvelles entreprises industrielles, pendant les cinq premières années, représenterait un manque à gagner de 1,2 milliard de DH, en appliquant le % obtenu à partir du rapport Dépenses Fiscales/PIB. Actuellement, le secteur agroindustriel bénéficie de 2,78 milliards de DH de dépenses fiscales. Ce manque à gagner de la collectivité peut être converti en centaines d'écoles et de centres de santé dans les régions les plus pauvres, en kilomètres de routes, en renforcement des infrastructures rurales et urbaines,

## Dépenses fiscales

### Qu'est-ce qu'une dépense fiscale ?

Nouveau concept apparu au cours des années 2000 et dont l'objet est de chiffrer en termes de pertes de recettes le coût des dispositions fiscales à caractère dérogatoire afin de rétablir la vérité budgétaire. Ces allègements fiscaux ont le même effet en apparence que l'octroi au bénéficiaire d'une assistance financière directe. Les dépenses fiscales peuvent revêtir des formes très diverses : exonération totale ou partielle ; diminution de taux d'imposition ; déduction de la base imposable ; réduction d'impôt. Elles sont donc difficiles à définir et à cerner. Malgré ces insuffisances, l'établissement d'une liste des dépenses fiscales permet de mettre en évidence le coût des dispositions de faveur et de procéder périodiquement à un examen critique de leur utilité et de leur efficacité. C'est aussi un pas en avant en matière de transparence budgétaire. Dans le rapport sur les dépenses fiscales de l'année 2017, joint au PLF 2017, pour la première fois, en plus de l'évaluation budgétaire stricto sensu, la section 6, page 46, offre une évaluation des impacts socio-économiques des dépenses fiscales accordées au secteur du logement social.

### Quel est le montant des dépenses fiscales (DF) prévu en 2017 ?

Dans le rapport sur les dépenses fiscales joint au PLF 2017, le montant global évalué est de : 32 423 millions de DH.

### A combien s'élèvent les DF spécifiques au secteur industriel ?

Le rapport sur les DF ne contient pas cette information. Mais si l'on retient le ratio calculé à partir du rapport DF globales/PIB = 3,5%, et qu'on l'applique au PIB industriel, y compris l'agro industrie, le montant des DF propres à ce secteur serait de 1,2 milliard.

### Quelles sont les limites actuelles de l'évaluation budgétaire des DF ?

Ces limites sont d'abord intrinsèques au système d'information actuel de l'Administration fiscale. L'évaluation actuelle, au lieu d'être générée automatiquement par un système d'information efficace et fiable, s'appuie sur la collecte quasi manuelle des informations et leur assemblage approximatif.

### Quelles perspectives dans l'évaluation des DF ?

La qualité de l'évaluation des DF repose sur l'amélioration du système d'information de l'Administration fiscale qui doit générer automatiquement une information fiable. Sur cette base, l'évaluation des DF sera plus proche de la réalité. Ensuite, l'enrichissement de la démarche, entamé cette année pour l'évaluation socio-économique des DF accordées au secteur du logement social, devrait être étendu aux autres secteurs. De cette manière, le rapport sur les DF pourrait devenir réellement un véritable support d'aide à la décision technique et politique. Ainsi, les DF sans impact effectif ou sans utilité pourraient être supprimées ou remplacées par des aides directes ciblées.

### Evolution des mesures dérogatoires (source : DGI/Rapport sur les DF 2017)

Désignation	2013	2014	2015	2016	Variation 2016/2015
Nombre de mesures recensées	412	402	399	407	2%
Nombre de mesures évaluées	302	300	300	306	2%
Montant évalué en Millions de DH	33 284	34 407	31 749	32 423	2,1%

en milliers de logements économiques et sociaux... C'est donc un sacrifice de la collectivité pour permettre à un secteur de se développer et d'impacter positivement l'économie nationale, en termes de création de richesses et d'emplois. Avec les nouveaux principes consacrés explicitement aussi bien par la nouvelle Constitution de 2011

que par la nouvelle Loi organique des finances, les acteurs économiques doivent rompre avec la logique ancienne de l'économie de rente et se retrousser les manches pour contribuer à cette nouvelle dynamique économique nécessaire pour mettre fin au décloisonnement des régions et aux causes structurelles de la pauvreté. ■